



Nantes, 17/03/2022

A Monsieur le Directeur des Ressources Humaines

Objet : situation du service mutualisateur de paie AESH – Le Mans Sud

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Nous sommes très attentifs à la situation des personnels du service mutualisateur de paie des AESH hors titre 2 situé à Le Mans Sud.

Depuis sa création en décembre 2019 et sa mise en route dans des conditions d'urgence, ce service en expansion a atteint cette année une gestion de 1550 dossiers AESH.

Cette masse de dossier par agent représente une charge trop lourde pour les collègues qui ne sont que 3 depuis septembre 2021 ( 1 catégorie B, 1 catégorie C, 1 contractuelle). En effet, beaucoup d'opérations restent manuelles et complexes, notamment tous les avenants de contrats, la gestion des indemnités journalières, les attestations employeur,..

Viennent s'y ajouter des missions supplémentaires externes à la gestion proprement dite des AESH, comme la comptabilité budgétaire, la gestion des 30 AED du Lycée,...

Depuis le mois de janvier 2022, une contractuelle a été affectée à ½ temps pour aider les collègues mais son contrat se termine en juillet prochain. Les collègues du service expriment la nécessité d'un poste supplémentaire pour faire face à l'ensemble des missions, et qu'a minima la collègue contractuelle soit maintenue.

Au vu de la charge de travail et des recrutements d'AESH en expansion, nous soutenons la demande des collègues de doter le service d'un 4eme poste pérenne afin de garantir un fonctionnement du service efficace pour la gestion des AESH hors titre 2, permettre ainsi la formation des gestionnaires dans le cadre également de la coordination paye et garantir l'existence d'une mémoire du service.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, en notre sincère considération.

Le co-secrétaire académique de la CGT Educ'Action  
Hervé Guichard